

---

# RAPPORT ANNUEL

2022-2023



# Rapport annuel 2022-2023

**PUBLIÉ PAR : ÉLECTIONS NOUVEAU-BRUNSWICK**

ISBN: 978-1-4605-3489-2 (édition imprimée bilingue)

ISBN: 978-1-4605-3490-8 (version anglaise en ligne)

ISBN: 978-1-4605-3491-5 (version française en ligne)

Coordonnées :

545 Two Nations Crossing

C. P. 6000

Fredericton, NB

Canada E3B 5H1

Numéro sans frais : 1-888-858-8683

Réception : (506) 453-2218

Courriel : [info@electionsnb.ca](mailto:info@electionsnb.ca)

[electionsnb.ca](http://electionsnb.ca)

Le 30 juin 2023

**MONSIEUR SHAYNE DAVIES  
GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE  
ÉDIFICE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE - ÉDIFICE DU CENTRE  
C. P. 6000  
FREDERICTON (N.-B.)  
E3B 5H1  
CANADA**

Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1 avril 2022 au 31 mars 2023.

Je vous demande respectueusement de transmettre le présent rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Le tout respectueusement soumis.

La directrice générale des élections



**Kimberly A. Poffenroth**



## NOTRE MANDAT

Élections Nouveau-Brunswick a pour mandat de tenir des élections libres et équitables pour les Néo-Brunswickois, d'encourager le respect des lois électorales, et d'augmenter la confiance et la sensibilisation du public envers le processus électoral.



## NOTRE VISION

Élections Nouveau-Brunswick est un organisme respecté qui appuie le processus démocratique en offrant des services électoraux novateurs à l'ensemble des Néo-Brunswickois.



## NOS VALEURS FONDAMENTALES

Nos trois valeurs fondamentales tiennent aux principes profondément enracinés qui orientent l'ensemble de nos actions et influencent tout ce que nous faisons. Ces valeurs guident notre conduite à l'interne aussi bien que nos relations avec les intervenants. Elles nous orientent dans le cadre de l'accomplissement de notre mandat et dans la concrétisation de notre vision. Ces valeurs sont indispensables pour créer un environnement de travail qui appuie la mise en œuvre de notre stratégie.

### Intégrité

Nous travaillons de manière honnête et fiable à gérer le déroulement de processus électoraux transparents et non partisans qui respectent les principes juridiques et éthiques.

### Innovation

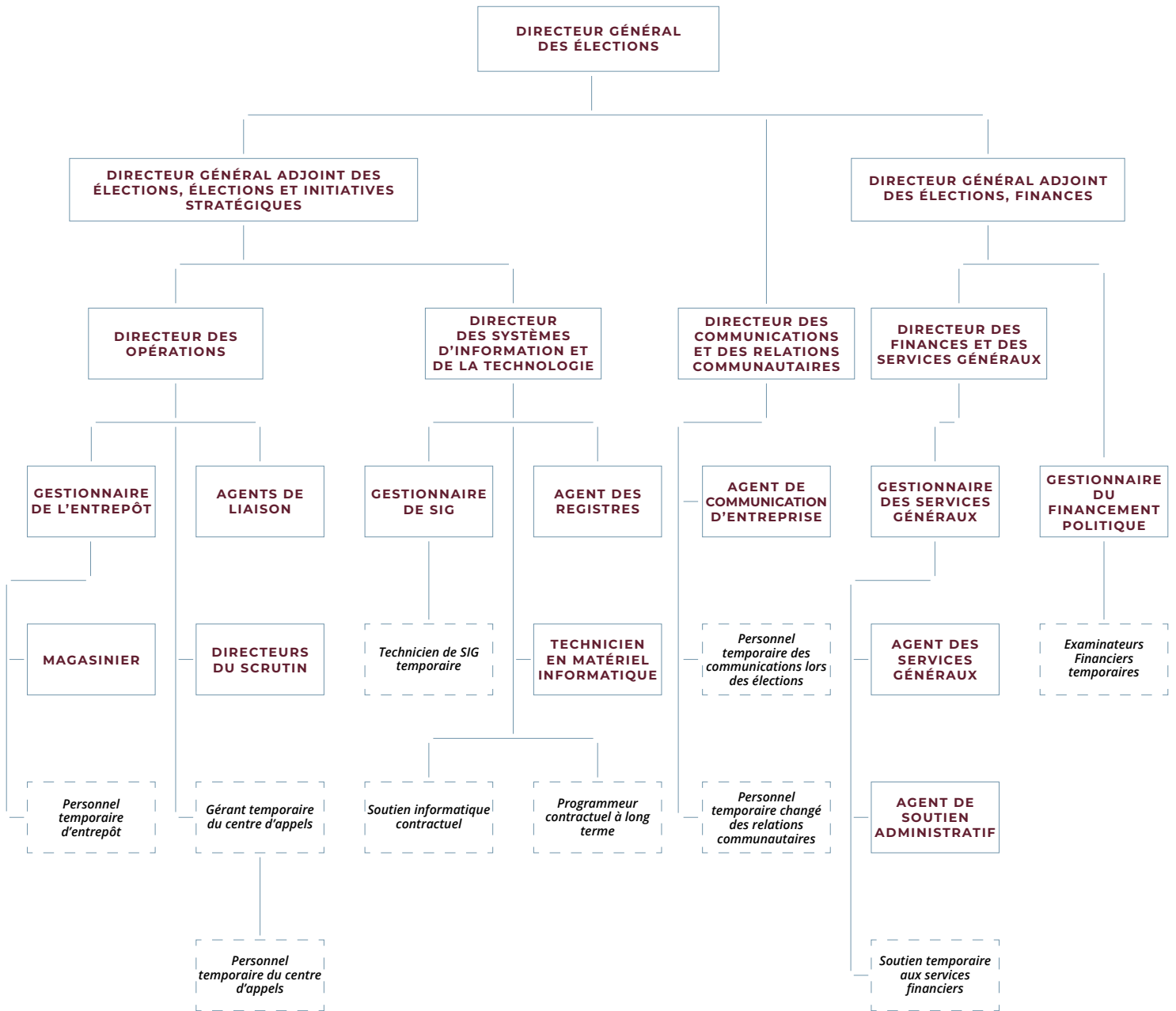
Nous faisons tout notre possible pour concevoir des modes nouveaux et meilleurs permettant d'améliorer les processus et services électoraux offerts à tous les Néo-Brunswickois.

### Professionalisme

Nous tirons notre force des connaissances, de l'expérience et du dévouement de notre personnel. Travaillant de concert, nous offrons en permanence des services et produits électoraux de qualité supérieure.



# Organigramme



# Table des matières

ORGANIGRAMME	5
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS	7
APERÇU	8
QUI NOUS SOMMES	9
RÉSUMÉ FINANCIER	10
ACTIVITÉS ÉLECTORALES	12
SERVICES GÉNÉRAUX	13
FINANCEMENT POLITIQUE	13
SYSTÈMES D'INFORMATION & TECHNOLOGIE ET GÉOGRAPHIE	14
OPÉRATIONS	15
COMMUNICATIONS ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES	15
ACTIVITÉS LIÉES AUX BUTS STRATÉGIQUES	16
PERSPECTIVE SUR L'AVENIR	19

# Message de la directrice générale des élections



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kim Poffenroth'.

**Kimberly Poffenroth**

**Il s'agit du sixième rapport annuel publié par notre bureau depuis que nous avons commencé à le faire en 2018. Il s'agit d'un outil très utile qui nous permet de rendre compte des activités menées au cours de l'exercice écoulé et de nous tenir responsables des objectifs définis dans notre plan stratégique décennal.**

Nous avons pu avancer sur de nombreux objectifs identifiés dans notre plan stratégique au cours de cet exercice. Une loi a été adoptée pour permettre au directeur général des élections d'utiliser un processus de sélection fondé sur le mérite pour la nomination des directeurs du scrutin. En outre, après plus de 12 ans, le règlement régissant les paiements au personnel électoral a été mis à jour. Les taux de rémunération de tous les travailleurs électoraux ont été augmentés et sont désormais liés de manière permanente aux futures augmentations du salaire minimum.

Nous avons également achevé le regroupement de notre bureau principal et de nos entrepôts au cours de cet exercice, ce qui a entraîné des gains d'efficacité immédiats du point de vue opérationnel et financier. À titre d'exemple, la formation des directeurs du scrutin municipal engagés pour les élections des gouvernements locaux de novembre 2022 s'est déroulée sur place, dans notre nouvelle salle de formation. Il n'a donc pas été nécessaire de louer des salles de réunion, de faire travailler le personnel à l'extérieur, d'installer l'infrastructure informatique et de déplacer des palettes d'équipements nécessaires vers un lieu de formation temporaire.

Dans notre plan stratégique, nous nous sommes engagés à revoir les objectifs fixés dans le document original au cours de l'exercice 2022-2023. Avec l'aide d'un facilitateur externe, cette révision a débuté en février 2023. De nouveaux objectifs et de nouvelles mesures ont été définis et seront inclus dans une version actualisée du plan pour les quatre années restantes. Ce plan stratégique révisé sera présenté à l'Assemblée législative au début de l'exercice 2023-2024.

L'exercice 2022-2023 nous a permis d'administrer encore une fois une série d'élections à l'échelle de la province, cette fois-ci concernant des gouvernements locaux restructurés. Bien que ces premières élections et élections partielles n'aient pas concerné la plupart des grands centres urbains, la nature généralisée de ces nouvelles entités locales créées par le gouvernement a rendu l'échelle des activités très semblable à une élection générale. Nous avons également organisé deux élections partielles provinciales en juin 2022 et commencé les préparatifs en vue des prochaines élections générales provinciales prévues pour le 21 octobre 2024. Je donnerai plus de détails sur les activités électorales dans la section du présent rapport consacrée à celles-ci.

Alors que nous clôturons un nouvel exercice, je tiens à remercier le personnel dévoué et professionnel avec lequel j'ai la chance de travailler. Alors qu'il serait facile de se reposer sur ses lauriers et de s'en tenir aux processus que nous connaissons et que nous avons déjà mis en place, mon équipe est toujours prête à relever des défis imprévus et à adopter des idées novatrices qui, une fois mises en œuvre, offriront une meilleure expérience de vote à chaque électeur.



# Aperçu

L'exercice financier 2022-2023 s'est avéré une autre année bien remplie pour Élections NB. En plus d'organiser deux élections et de commencer à planifier les élections générales provinciales de 2024, nous avons fait nos valises et vidé nos deux entrepôts pour déménager tous ensemble dans de nouvelles installations communes.

Le 24 juin 2022, la lieutenant-gouverneure en conseil a nommé les six membres d'une commission de délimitation des circonscriptions électorales chargée d'examiner les 49 circonscriptions électorales avant les prochaines élections générales provinciales. Bien que la commission soit indépendante d'Élections NB, notre bureau a fourni à la commission un soutien en matière de géographie et de communication.

La mise au point de notre restructuration organisationnelle s'est poursuivie au cours de l'exercice financier, avec l'arrivée d'un nouveau gestionnaire d'entrepôt et d'un gestionnaire du financement politique au sein de l'équipe. Les tâches ont également été réorganisées au sein du personnel des services généraux et du financement politique afin de répondre à l'évolution de la charge de travail.

Comme on pourra le constater en lisant la section sur les activités liées à nos buts stratégiques plus loin dans ce rapport, au cours de l'exercice 2022-2023, nous avons réussi à mener à bien un certain nombre de mesures énoncées dans notre *Plan stratégique 2018-2027*. De nouvelles mesures, ajoutées à notre *Plan stratégique 2.0* mis à jour à la suite d'un examen effectué en février 2023, seront rendues publiques lorsque le plan sera publié au début du prochain exercice.







## Qui nous sommes

Élections Nouveau-Brunswick est l'organisme de gestion électorale responsable de l'administration des élections générales et des élections partielles provinciales et des gouvernements locaux, ainsi que des plébiscites. Nous administrons également les élections des conseils d'éducation de district et des conseils d'administration des régies régionales de la santé.

La directrice générale des élections administre ces élections pour s'assurer qu'elles sont équitables et exemptes d'influence politique, conformément à la *Loi électorale*. Au Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections occupe également les postes de contrôleur du financement politique et de directrice des élections municipales, et veille au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique* et de la *Loi sur les élections municipales*. En tant que fonctionnaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections doit être non partisane et ne peut voter dans aucune des élections dont elle est responsable.

Élections Nouveau-Brunswick compte 17 employés à temps plein, y compris la directrice générale des élections, et son bureau principal est situé à Fredericton. La directrice générale des élections est appuyée dans l'exercice des fonctions que lui confère la loi par deux directeurs généraux adjoints des élections. L'un est chargé de superviser les activités et les processus électoraux, et l'autre est chargé de superviser toutes les questions liées aux services généraux et au financement politique.

# Résumé financier

Élections Nouveau-Brunswick soumet son budget annuel à l'approbation du Comité d'administration de l'Assemblée législative. Comme prévu dans le budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2022-2023, Élections NB a reçu un financement de 12 699 000 \$.

Au cours de l'exercice, Élections Nouveau-Brunswick a reçu un financement supplémentaire de 69 000 \$ pour couvrir les augmentations salariales résultant de l'ajustement par le gouvernement des régimes de rémunération des cadres et des non-syndiqués avec effet rétroactif au 1er avril 2019. Par conséquent, notre financement total approuvé pour l'exercice financier était de 12 768 000 \$.

Un aperçu de notre budget, de nos dépenses et de l'excédent ou du déficit par programme financier est présenté dans le tableau et les notes explicatives qui suivent :

Programme	Budget	Dépenses	Excédent (Déficit)	Notes
<b>Administration et coordination</b>				
Administration	2 035 000	1 936 327	98 673	(1)
Paievements annuels aux partis politiques	668 000	668 000	-	(2)
Frais d'occupation ponctuels	510 000	47 000	463 000	(3)
	<b>3 213 000</b>	<b>2 651 327</b>	<b>561 673</b>	
<b>Infrastructure</b>				
Infrastructure électorale	1 936 000	2 544 187	(608 187)	(4)
Transformation « infonuagique » des technologies de l'information	250 000	10 000	240 000	(5)
	<b>2 186 000</b>	<b>2 554 187</b>	<b>(368 187)</b>	
<b>Élections municipales</b>				
Élections générales municipales de mai 2021	-	5 172	(5 172)	(6)
Élections des gouvernements locaux de novembre 2022	6 909 000	4 920 883	1 988 117	(7)
Élections partielles des gouvernements locaux de février 2023	-	59 593	(59 593)	(8)
Élections partielles des gouvernements locaux de mai 2023	60 000	-	60 000	(9)
	<b>6 969 000</b>	<b>4 985 648</b>	<b>1 983 352</b>	
<b>Élections provinciales</b>				
Élections générales provinciales de septembre 2020	-	398	(398)	(10)
Élections partielles de juin 2022, circonscriptions 9 et 11 - coûts directs	302 000	338 968	(36 968)	(11)
Élections partielles de juin 2022, circonscriptions 9 et 11 - remboursement des dépenses électorales des candidats	98 000	82 949	15 051	(12)
Élections partielles provinciales d'avril 2023, circonscriptions 3, 5 et 17 - coûts directs	-	114 032	(114 032)	(13)
Élections générales provinciales d'octobre 2024	-	1 800	(1 800)	(14)
	<b>400 000</b>	<b>538 147</b>	<b>(138 147)</b>	
<b>Total</b>	<b>12,768,000</b>	<b>10,729,309</b>	<b>2,038,691</b>	

1. Le programme d'administration reflète les coûts opérationnels du bureau principal et de l'entrepôt principal d'Élections Nouveau-Brunswick. Il y a eu un excédent modéré en raison des postes vacants parmi les employés permanents du bureau.
2. Un crédit est autorisé chaque année par l'Assemblée législative pour les paiements annuels aux partis politiques (*Loi sur le financement de l'activité politique*, art. 32). Ce financement soutient les activités des partis politiques enregistrés dans la province et rembourse leurs frais de vérification annuels jusqu'à un montant maximal calculé en vertu de la Loi.
3. Un financement ponctuel a été accordé pour couvrir les coûts opérationnels annuels du nouveau bureau et de l'entrepôt construits pour Élections Nouveau-Brunswick (463 000 \$). Ce financement a été transféré de façon permanente au ministère des Transports et de l'Infrastructure. Un financement ponctuel de 47 000 \$ a également été accordé pour couvrir les coûts de location résiduels de notre ancien bureau jusqu'en septembre 2022.
4. L'infrastructure électorale est utilisée lors des élections municipales et provinciales et comprend des équipements qui doivent être entretenus entre les élections, comme les machines à compilation, les ordinateurs et les tablettes. De nouvelles imprimantes, de nouveaux projecteurs et de nouveaux systèmes téléphoniques ont également été achetés pour les bureaux du scrutin.
5. Le financement a été fourni pour commencer à transformer nos systèmes de technologie de l'information d'une plateforme locale à une plateforme infonuagique; cependant, un changement de stratégie s'est produit à la suite de l'embauche de notre nouveau directeur des systèmes d'information et de la technologie. En conséquence, les fonds sont restés largement inutilisés. An invoice for rental of a 2021 municipal returning office was late being paid.
6. Une facture pour la location d'un bureau du directeur du scrutin municipal de 2021 a été payée en retard.
7. Les coûts directs encourus pour les élections des gouvernements locaux de novembre 2022 comprennent la rémunération du personnel du bureau directeur du scrutin et des travailleurs électoraux, la location des bureaux des directeurs du scrutin et des bureaux de scrutin, l'impression des manuels et des bulletins de vote, les envois postaux préélectoraux des cartes de renseignements aux électeurs, l'équipement et les fournitures de protection personnelle, etc. Les coûts de ces élections ont été inférieurs au financement initialement prévu parce que des élections locales n'étaient pas nécessaires dans les grandes villes de la province.
8. Des coûts directs de 59 593 \$ ont été engagés pour l'élection des gouvernements locaux tenue en février 2023 pour le gouvernement local de Valley Waters.
9. Un financement a initialement été demandé pour préparer les élections partielles des gouvernements locaux qui devaient avoir lieu au printemps 2023; cependant, étant donné les élections des gouvernements locaux qui ont été tenues à l'échelle de la province en novembre 2022, la directrice générale des élections a décidé de reporter la tenue des élections partielles des gouvernements locaux jusqu'en octobre 2023.
10. Un paiement à un travailleur électoral lors des élections générales provinciales de 2020 a été réémis.
11. Des élections partielles provinciales ont eu lieu le 20 juin 2022 dans les circonscriptions électorales de 9-Baie-de-Miramichi-Neguac et de 11-Miramichi-Sud-Ouest-Baie-du-Vin. Les coûts directs étaient supérieurs de 12 % au financement reçu.
12. Les remboursements totaux des dépenses électorales des candidats éligibles ont été inférieurs de 15 % au financement reçu.
13. Des coûts directs ont été engagés au cours de cet exercice pour les élections partielles provinciales du 24 avril 2023 qui se tiendront dans les circonscriptions électorales de 3-Restigouche-Chaleur, 5-Bathurst-Est-Nepisiguit-Saint-Isidore et 17-Dieppe.
14. Un coût direct a déjà été engagé pour la préparation des élections générales provinciales d'octobre 2024.

# Activités électorales

Le 13 mai 2022, des brefs d'élection ont été émis pour des élections partielles qui se tiendront dans les circonscriptions électorales de Baie-de-Miramichi-Neguac et de Miramichi-Sud-Ouest-Baie-du-Vin le lundi 20 juin 2022. Les deux sièges étaient vacants depuis la mi-août 2021, lorsque les élus des deux circonscriptions électorales ont démissionné pour offrir leur candidature aux élections fédérales.

À la clôture des candidatures, le Parti Progressiste-Conservateur du Nouveau-Brunswick, le Parti Libéral, le Parti Vert N.B. Green Party et l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick avaient chacun des candidats désignés dans les deux circonscriptions électorales. Un candidat indépendant s'est également présenté dans Baie-de-Miramichi-Neguac.

Au total, 23 297 électeurs avaient le droit de voter dans les deux circonscriptions électorales. À la fermeture des scrutins le 20 juin 2022, un total de 9 970 bulletins de vote ont été déposés, ce qui représente un taux de participation de 43 %.

Comme nous l'avons mentionné dans notre précédent rapport annuel, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a introduit une loi qui exige qu'Élections NB organise de premières élections et des élections partielles le 28 novembre 2022. Ces élections permettraient d'élire les maires et les conseillers de 58 gouvernements locaux restructurés et les membres des comités consultatifs de 12 districts ruraux nouvellement créés. (photo from election)

La création de ces nouveaux gouvernements locaux et districts ruraux a entraîné des modifications complexes des limites qui définissent ces nouvelles entités. Notre unité de géographie a travaillé en étroite collaboration avec le personnel du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux qui a dessiné les limites de ces gouvernements locaux ainsi que les quartiers, le cas échéant. Des retards importants dans l'obtention de la géographie finalisée, y compris des corrections de dernière minute à un règlement, ont eu un impact négatif en aval sur notre capacité à créer des sections de vote auxquelles les électeurs seraient affectés et à apporter des changements aux systèmes informatiques nécessaires. Les décisions concernant la dotation en personnel de chaque région électorale municipale et les ressources nécessaires à l'ouverture des bureaux de directeur du scrutin et des bureaux de scrutin pour les élections ont également été retardées.

Les élections ont eu lieu le 28 novembre 2022. Au total, 82 982 électeurs ont voté dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Le taux de participation global dans les régions restructurées où il y a eu des élections a été de 36 %.

En décembre 2022, le gouvernement a adopté une loi supplémentaire corrigeant une autre erreur dans la composition du conseil de l'un des nouveaux gouvernements locaux et mandatant Élections NB de tenir des élections partielles le 13 février 2023 pour pourvoir les postes vacants dans deux quartiers du gouvernement local de Valley Waters.



Au début du mois de mars 2023, nous nous sommes concentrés sur les préparatifs des prochaines élections générales provinciales, prévues pour le 21 octobre 2024. Une série de réunions a été organisée avec le personnel, au cours desquelles les tâches et les délais spécifiques à leurs rôles opérationnels ont été identifiés et détaillés, puis les échéances ont été fixées.

Le 23 mars 2023, des brefs d'élection ont été émis pour des élections partielles visant à pourvoir des postes vacants dans trois circonscriptions électorales provinciales : Dieppe, Bathurst-Est-Nepisiguit-Saint Isidore et Restigouche-Chaleur. La loi adoptée en juin 2022 confère à la directrice générale des élections le pouvoir de nommer les directeurs du scrutin. Elle avait donc déjà nommé et formé trois directeurs du scrutin provinciaux bien avant le déclenchement prévu des élections. De ce fait, les bureaux des directeurs du scrutin ont été sécurisés et les systèmes de télécommunications ont été installés sans délai. Le jour du scrutin est prévu pour le lundi 24 avril 2023.

# Services généraux

Au cours de l'exercice 2022-2023, le personnel de la section des services généraux est passé à un nouveau système de Planification des ressources organisationnelles (PRO) à l'échelle du gouvernement. Des modules de formation relatifs au paiement des factures et à l'établissement de rapports financiers ont été mis en place.

L'ancien directeur du financement politique a été promu au poste de directeur des finances et des services généraux, assumant la supervision quotidienne des services généraux, y compris la budgétisation, l'approvisionnement, les comptes créditeurs et les salaires.

La section des services généraux, qui relève du directeur général adjoint des élections (finances), est composée de quatre employés permanents.

---

## Financement politique

Comme indiqué dans le rapport annuel 2021-2022, la directrice générale des élections a annulé l'enregistrement du parti politique l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick et de ses associations de circonscription enregistrées, à compter du 31 mars 2022. Tous les actifs du parti et de ses associations ont été remis à Élections Nouveau-Brunswick et appliqués aux passifs impayés du parti. Conformément à l'article 30 de la *Loi sur le financement de l'activité politique*, le solde de 104 644 \$ a été transféré au ministre des Finances et au Conseil du Trésor pour être déposé dans le Fonds consolidé de la province.

Le 31 mai 2022, la directrice générale des élections a approuvé la réinscription l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick, qui avait élu un nouveau chef, et a rétabli le paiement de son allocation annuelle.

Au cours de l'exercice visé par le présent rapport, le personnel a examiné les rapports financiers des candidats à l'investiture, des candidats, des partis politiques et d'un tiers enregistré qui ont participé aux élections partielles provinciales tenues en juin 2022 dans les circonscriptions électorales de Baie-de-Miramichi-Neguac et de Miramichi-Sud-Ouest-Baie-du-Vin.

Le personnel a également examiné les rapports financiers des quatre candidats qui se sont présentés à la direction du Parti Libéral en août 2022.

Enfin, les rapports financiers annuels des partis politiques enregistrés et des associations de circonscriptions enregistrées continuent d'être examinés dans le cours des activités normales.

L'unité de financement politique, qui relève du directeur général adjoint des élections (finances), est composée d'un employé permanent.

# Systemes d'information et technologie et géographie

La section des systèmes d'information et de la technologie est responsable du développement, de la mise en œuvre et de la maintenance de la technologie et de tous les autres systèmes automatisés à notre bureau principal et dans les bureaux des directeurs du scrutin.

Le directeur des systèmes d'information et de la technologie supervise toutes les questions liées au déploiement, à l'installation, à l'essai et au soutien des équipements de communication, du matériel informatique, des logiciels et des autres technologies. Il est également responsable de la cybersécurité.

## AGENTE DES REGISTRES

Relevant du directeur des systèmes d'information et de la technologie, l'agente des registres gère le Système d'information sur les électeurs du Nouveau-Brunswick (SIENB). Le SIENB est une base de données contenant le nom, le genre, l'adresse municipale et l'adresse postale de tous les électeurs inscrits au Nouveau-Brunswick. Conformément à la *Loi électorale* et à la *Loi sur les élections municipales*, l'agente des registres utilise les renseignements contenus dans le registre des électeurs pour créer, au début de chaque élection, des listes électorales qui sont nécessaires pour permettre le vote et qui sont utilisées par les candidats à des fins de campagne.

## TECHNICIENNE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE

Relevant du directeur des systèmes d'information et de la technologie, la technicienne en matériel informatique est chargée de l'entretien, de la réparation et de la mise à niveau de tous les systèmes et matériels informatiques utilisés par Élections Nouveau-Brunswick. Cela comprend les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables, les imprimantes, les numériseurs, les iPads et d'autres appareils.

Au cours de l'année, la technicienne en matériel informatique a travaillé sur de nombreux projets afin de s'assurer que l'infrastructure informatique d'Élections Nouveau-Brunswick demeure fiable et à jour. Un projet important a consisté à mettre à niveau tous les ordinateurs portables de l'organisme afin d'en améliorer la performance et la sécurité, suivi d'un second projet visant à remplacer les télécommunications des bureaux des directeurs du scrutin par un système de voix par protocole Internet (VoIP). La technicienne en matériel informatique a également collaboré avec le directeur pour mettre en œuvre de nouvelles mesures de sécurité afin de se protéger contre les cybermenaces et a assuré la formation des agents sur le terrain dans le cadre des élections des gouvernements locaux de novembre 2022.

## GÉOGRAPHIE

Relevant du directeur des systèmes d'information et de la technologie, l'unité de géographie est composée de deux techniciens en systèmes d'information géographique. L'unité est chargée de veiller à ce que chaque adresse civique située dans les limites d'une circonscription électorale ou d'un gouvernement local soit correctement associée à une section de vote, placée dans des groupes de sections de vote par anticipation et ordinaires, puis assignée à un bureau de scrutin. Ces données alimentent ensuite le SIENB, qui permet à Élections Nouveau-Brunswick d'envoyer des cartes de renseignements aux électeurs pendant une élection afin d'informer les électeurs des endroits où ils ont le droit de voter.

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'unité a travaillé sur de multiples projets. Elle a poursuivi la tâche prioritaire de créer des sections de vote pour refléter les nouvelles limites des gouvernements locaux en prévision des élections des gouvernements locaux de novembre 2022. Elle a ensuite travaillé en coordination avec l'agente des registres pour s'assurer que les électeurs étaient assignés aux bons lieux de vote.

En outre, l'unité a fourni un soutien géographique à la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation dans le cadre de la révision et du redécoupage des limites des 49 circonscriptions électorales du Nouveau-Brunswick.

Lors des élections des gouvernements locaux de novembre 2022, une technicienne en systèmes d'information géographique a géré une équipe de personnel de soutien du centre d'appel électoral et, dans les mois qui ont suivi, elle a été nommée agente des opérations.

La section des systèmes d'information et de la technologie, qui relève du directeur général adjoint des élections (élections et des initiatives stratégiques), est composée de quatre employés permanents et de deux employés contractuels.

# Opérations

Sous la direction de la haute direction, le directeur des opérations supervise toutes les activités d'approvisionnement et d'entreposage d'Élections NB. Le directeur des opérations coordonne également la prestation des programmes de formation à tous les directeurs du scrutin, ainsi que le déroulement quotidien des activités électorales.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, une planification importante a été consacrée à la logistique du déménagement du bureau principal et du matériel d'Élections NB de deux entrepôts vers une nouvelle installation regroupée construite spécifiquement pour nos besoins. Le directeur des opérations a dirigé un comité de déménagement, composé d'employés de différentes sections du bureau, qui a formulé des commentaires sur certains aspects de la conception du nouveau bâtiment et qui a coordonné le déménagement physique des employés et de leurs bureaux individuels. Le déménagement a eu lieu en juillet 2022.

La section des opérations, qui relève du directeur général adjoint des élections (élections et initiatives stratégiques) est composée de trois employés permanents.

---

## Communications et relations communautaires

La section des communications et des relations communautaires est chargée de l'élaboration et du suivi des communications externes à l'aide d'une variété de plateformes médiatiques. Cette section est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de différentes activités de sensibilisation destinées à des groupes d'électeurs ciblés, tels que les électeurs ayant un handicap, les étudiants, les militaires et les personnes âgées.

Au cours de l'exercice 2022-2023, la section a fourni un soutien en matière de communication à la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation, qui a été créée par le gouvernement en juin 2022. Après deux séries d'audiences publiques, la commission a déposé son rapport final le 13 mars 2023, et un rapport final modifié, répondant aux oppositions, devrait être déposé le mois suivant.

La section des communications et des relations communautaires est composée de deux employés permanents.

# Activités liées aux buts stratégiques

Comme mentionné dans le message de la directrice générale des élections plus tôt dans ce rapport, un examen de notre *Plan stratégique 2018-2027* a été entrepris à la fin de l'exercice. Un plan stratégique actualisé sera publié au cours du prochain exercice, qui reflétera les actions qui sont considérées comme achevées ou qui ont été supprimées.

## 1. PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DES ÉLECTEURS

- a. En février 2023, la haute direction d'Élections NB a approuvé l'établissement d'un processus de consultation plus formel afin d'aborder de façon proactive les obstacles ou les défis potentiels avant les élections futures. Un mandat a été rédigé pour la création du Comité consultatif sur l'accessibilité des élections. Ce comité servira de forum pour faciliter l'échange continu d'information entre Élections NB et les organismes représentant les électeurs qui pourraient avoir besoin d'aide pour accéder au processus électoral ou pour s'y retrouver. À la mi-mars 2023, la directrice générale des élections a envoyé des lettres à neuf organismes externes pour les inviter à participer au comité, la date de la première réunion étant prévue pour la mi-mai 2023.
- b. En réponse à une recommandation contenue dans le rapport *Élections locales de mai 2021 : Modifications électorales et recommandations postélectorales*, les premières mesures ont été prises pour entamer un dialogue avec les communautés autochtones du Nouveau-Brunswick. L'objectif est de déterminer leur intérêt pour l'établissement d'un programme visant à améliorer les services électoraux offerts dans les communautés des Premières nations lors des prochaines élections provinciales et municipales. Élections NB collabore avec le personnel de la Direction de la gestion des initiatives du ministère des Affaires autochtones du Nouveau-Brunswick afin de s'assurer que nous utilisons les meilleurs processus et pratiques pour établir un contact avec les dirigeants des Premières nations. L'objectif est de créer un comité consultatif des Premières nations.

## 2. AMÉLIORER LES SERVICES OFFERTS AUX PARTIS POLITIQUES

Un portail en ligne destiné à fournir aux candidats une copie de la liste électorale au début d'une élection et un accès en temps quasi réel aux électeurs radiés après avoir voté a été déployé pour deux élections partielles provinciales qui se sont tenues en juin 2022.

## 3. ACCROÎTRE L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DES PROCESSUS ÉLECTORAUX

- a. Les élections des gouvernements locaux de novembre 2022 ont été le premier événement électoral organisé après l'adoption d'une loi accordant au directeur général des élections le pouvoir d'embaucher des directeurs du scrutin provinciaux et municipaux. Un comité de trois personnes a été mis en place pour mener un concours basé sur le mérite afin d'embaucher les 17 directeurs du scrutin pour cette élection. Les entrevues pour les postes ont eu lieu en avril 2022 et les candidats retenus ont été avisés au début du mois de mai 2022.
- b. Élections NB continue de chercher à obtenir d'autres modifications législatives pour moderniser sa législation électorale (*Loi électorale, Loi sur le financement de l'activité politique, Loi sur les élections municipales*). À la mi-mars 2023, sur la base d'une recommandation formulée par le Bureau du Conseil exécutif, la directrice générale des élections a présenté une note d'information soulignant et classant par ordre de priorité d'autres modifications législatives que l'exécutif devrait envisager pour la session d'automne 2023 de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.
- c. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le présent rapport, Élections NB a amorcé la transition vers un système de paiement des factures sur le Web à l'échelle du gouvernement.



## 4. AUGMENTER LA SATISFACTION DES EMPLOYÉS

- a. Un certain nombre d'employés d'Élections NB ont continué à participer aux sous-comités et aux groupes sur les pratiques exemplaires du Secrétariat à la coordination électorale (SCE). La directrice générale des élections a également été nommée coprésidente du comité directeur du SCE cette année.
- b. Trois employés d'Élections NB ont participé à titre de délégués à la conférence de 2022 du Council on Government Ethics Laws (Conseil des lois sur l'éthique gouvernementale) qui s'est tenue à Montréal, au Québec. La conférence internationale comprenait des discussions en groupe et des présentations sur des sujets liés aux élections tels que la désinformation électorale, les défis systémiques à la démocratie et le financement des campagnes électorales. C'était la première fois qu'Élections NB participait à une conférence du Council on Government Ethics Laws.
- c. En juin 2022, Élections NB était fier de voir l'un de ses employés recevoir un prix prestigieux reconnaissant sa contribution à l'administration publique au cours de sa carrière. Le directeur général adjoint des élections, David Owens, a été choisi comme lauréat 2022 du prix *Donald G. Denison pour l'administration publique au Nouveau-Brunswick*.
- d. Huit employés d'Élections NB ont reçu un certificat d'appréciation pour leurs années de service au sein de la province du Nouveau-Brunswick.
- e. Une mesure liée à l'objectif d'accroître la satisfaction des employés consistait à mener des sondages sur la satisfaction des employés. Étant donné la petite taille du personnel d'Élections NB, il a été déterminé qu'il serait difficile de rendre anonymes les commentaires fournis. En avril 2022, la directrice générale des élections a mené des entrevues non hiérarchiques auprès de tous les employés ne faisant pas partie de la haute direction afin d'obtenir leur rétroaction.



*Le directeur général adjoint des élections, David Owens, a été choisi comme lauréat 2022 du prix Donald G. Denison pour l'administration publique au Nouveau-Brunswick.*

## 5. AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DU MILIEU DE TRAVAIL

- a. En juin 2022, le personnel d'Élections NB a emménagé dans son nouveau bureau principal situé du côté nord de Fredericton. Le regroupement du bureau principal et de deux entrepôts dans un nouveau bâtiment a porté ses fruits immédiatement. Outre l'amélioration évidente du moral du personnel, l'installation, construite selon nos spécifications, a permis de réaliser des gains d'efficacité immédiats.

## 6. ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ORGANISATIONNELLE

- a. Dans le cadre des réunions hors site tenues en février 2023 pour mettre à jour le plan stratégique d'Élections NB, le facilitateur a mené des discussions avec le personnel sur les mesures prises pour faire face au départ à la retraite du personnel clé et sur les processus qui devraient être pris en compte dans la documentation de tout plan de succession pour un employé.
- b. Un élément important de la gestion des risques consiste à disposer d'un inventaire bien documenté du matériel et des logiciels dont chaque membre du personnel a besoin pour s'acquitter de ses tâches respectives. En février 2023, le responsable des opérations d'Élections NB a entamé un projet de réunion avec chaque employé pour documenter le matériel et les logiciels qu'ils utilisent actuellement et dont ils ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs tâches et de leurs responsabilités.

# Perspective sur l'avenir

Bien avant la fin de l'exercice financier, nous avons déjà tourné notre attention vers la planification exhaustive nécessaire à la préparation des prochaines élections générales provinciales prévues pour le 21 octobre 2024. À la fin du mois de février, le directeur général adjoint des élections (élections et initiatives stratégiques) a organisé une série de séances d'information à l'intention du personnel afin de déterminer les activités préélectorales qui devront être réalisées, les personnes responsables de chaque tâche et les délais d'exécution de chacune d'entre elles.

Bien que la majeure partie de la restructuration organisationnelle envisagée ait été menée à bien, nous continuons d'attendre avec impatience de nouvelles opportunités qui nous permettront de remplir notre mandat et de concrétiser notre vision.

La nécessité de renforcer les valeurs fondamentales d'intégrité, d'innovation et de professionnalisme, essentielles au maintien de la confiance du public dans les processus électoraux dont nous sommes responsables, est un nouveau défi qui devrait exiger une attention accrue de la part de tous les organismes de gestion des élections, y compris dans des juridictions plus petites comme la nôtre.

